

Construire sa maison en bois

Le choix d'un matériau durable

Le bois est un matériau de construction naturel et propice au respect de l'environnement. Il demande moins d'énergie pour être transformé en matériau de construction que la plupart des autres, et grâce à sa capacité de stockage du CO₂, il participe à la réduction des gaz à effet de serre.

Le bois est par ailleurs un matériau naturel isolant – douze fois plus que le béton ! On bâtit des murs en bois moins épais et plus rapidement ! Cela permet de gagner de l'espace à l'intérieur – entre 4 et 5 m² – et du temps sur le chantier !

Enfin sur le plan esthétique, on obtient avec le bois de belles réalisations architecturales.





Un bel exemple qui associe
un matériau noble et
le respect de l'environnement.

La terrasse, exposée au sud, agrandit la maison vers l'extérieur sur une surface de 70 m²



©Samuel Mamet

Construite sur un terrain arboré, la maison en bois trouve parfaitement sa place dans cet environnement.

Le charme d'une maison en bois

Cette jolie construction neuve s'élève discrètement sur un grand terrain boisé à la périphérie de Challans. Une volonté de ses propriétaires que de choisir l'option maison bois et d'impacter au minimum sur la végétation de l'espace constructible.

Habités à une vie très parisienne, Estelle et François se sont résolus il y a quatre ans, suite à une mutation professionnelle, au départ en région. Une décision prise à la condition de se faire construire une vraie maison en bois, dans un environnement naturel.

Le choix du bois n'est pas anodin. Menuisier de formation, François a une réelle attirance pour le matériau et le couple, un vrai sens de l'écologie. Et de préférer un espace contemporain, lumineux et en accord avec leur époque, plutôt que le design des constructions traditionnelles.

S'adapter au terrain

Faire appel à un architecte s'impose dès le départ. Un premier contact est établi avec le cabinet de Samuel Mamet à Vertou. « Il nous a conseillé dès le choix du terrain » expliquent François et Estelle. Passée la surprise de la petitesse des terrains en Vendée, le couple opte pour une surface atypique, plus grande et toute en longueur, sur laquelle subsiste une construction en dur. Il fait le choix d'adapter son projet à la physionomie du site et de fait, de réaliser une habitation moins conventionnelle.

C'est donc en incluant ces contraintes que le projet a vu le jour. Le bâtiment existant est conservé et fait aujourd'hui office de garage. La maison, construite autour, fait disparaître à la vue cette partie de l'habitation. Et seulement 14 arbres ont été abattus pour les besoins du chantier.

Trois espaces distincts

L'architecte s'est également appuyé sur les demandes de la famille. Des demandes simples : deux espaces de vie, un pour les parents, un pour les enfants. Et c'est aujourd'hui dans cette configuration que se présente le projet. L'habitation, d'une surface de 162 m² (hors garage), comprend deux espaces distincts à ses extrémités. Surmontés d'un toit plat, ils accueillent d'un côté la chambre parentale avec salle de bain. De l'autre, celles des enfants avec espace de jeu. Au centre, une grande pièce sous mezzanine est réservée à la cuisine et au séjour. Le tout ouvrant sur une terrasse de 70 m² exposée au sud.

Un autre impératif est imposé à l'architecte mais aussi aux propriétaires. L'habitation doit être recouverte

Une grande pièce sous mezzanine est réservée à la cuisine et au séjour



Le chauffage est électrique, par le sol. Couplé à un poêle à bois, il permet une température constante de 19° toute l'année.

© Samuel Mamet

à 50 % par des tuiles. Elles seront posées sur la partie haute. Un chéneau en zinc ceinturant la toiture rend ces tuiles invisibles depuis le sol.

Côté matériaux, pas de choix particulier, les normes ont été respectées, sans plus. Le chauffage est électrique, par le sol. Couplé à un poêle à bois, il permet une température constante de 19° toute l'année. Cependant, chauffage au sol et eau chaude de consommation sont produits par une chaudière aérothermique en deux groupes. Ce qui permet une nette économie d'électricité. Une micro-station d'épuration a également été mise en place, en attendant un branchement éventuel au tout à l'égout. Le terrain n'étant pas raccordé. Un choix qui oblige à un entretien annuel finalement peu contraignant.

L'alimentation en eau se fait par le système traditionnel. La maison est reliée au service d'eau de la ville. Cependant, un puits alimenté par une source souterraine pourra être connecté au réseau de la maison, pour fournir les toilettes et les appareils électroménagers de lavage. Un système de récupération des eaux de pluie est également envisagé. Ce sera donc la prochaine étape des travaux dans un proche avenir.

Le projet en chiffres

Superficie du terrain : 1535 m²
Superficie habitation : 222 m² (dont garage 60 m²)
Superficie terrasse : 70 m²

Conception : Samuel Mamet